

## Prix d'excellence en architecture 2019

### Commentaires du jury

#### Grand prix d'excellence

*Bibliothèque de Drummondville*

*Chevalier Morales et DMA architectes en consortium*

Développé dans le cadre d'un concours, ce projet brille par sa proposition esthétique particulièrement accomplie, qui démocratise l'accès à une architecture de classe internationale. Ses courbes audacieuses et son camaïeu de blancs et de gris donnent à l'ensemble une forte cohérence interne, tout en insufflant une nouvelle identité au paysage bâti de Drummondville. L'horizontalité de la volumétrie évoque quant à elle la plaine montréalaise où l'édifice s'implante. Cette proposition architecturale d'exception s'accompagne d'un souci notable pour l'environnement, que traduit notamment la boucle énergétique qui unit la bibliothèque à la patinoire voisine. En offrant à la population locale un accès privilégié à une architecture de qualité muséale et en concrétisant la volonté collective de réduire la consommation d'énergie, ce projet se fait le porte-étendard de deux axes du développement durable : le social et l'environnemental.

#### Prix d'excellence – Bâtiments culturels

*Quai 5160 – Maison de la culture de Verdun*

*Les Architectes FABG*

Le jury a été séduit par la justesse d'intervention qui caractérise ce projet de conversion d'un aréna de l'arrondissement montréalais de Verdun en Maison de la culture. À la place de l'ancien bâtiment peu invitant s'élève aujourd'hui un édifice à l'élégance sobre, largement ouvert sur la communauté. Grâce à ses grands pans de verre et à son entrée disposée de plain-pied avec le vaste parvis et le parc adjacent, le hall d'entrée assure une communication fluide entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment. Les espaces ouverts à de multiples usages conviennent les citoyens à s'approprier ces espaces renouvelés. L'ensemble fait preuve d'une modestie d'intervention louable, avec pour résultat un bâtiment à échelle humaine, adapté au milieu urbain et naturel auquel il s'arrime. La qualité de conception de l'édifice se manifeste jusque dans ses détails, telle la délicate main courante qui longe l'escalier-gradin bordant le hall. Le projet relève avec brio le pari de doter le quartier d'un véritable point de rencontre culturel, accessible et vivant.

## Prix d'excellence – Bâtiments institutionnels publics

Dans cette catégorie, le jury a récompensé deux projets qui, par leurs qualités distinctes, font œuvre utile et démontrent une contribution significative de l'architecture à la société.

### *Le Centre de découverte et de services du parc national des Îles-de-Boucherville*

*Smith Vigeant architectes Inc.*

Ce projet s'est illustré par un propos architectural à la fois singulier, cohérent et bien maîtrisé dans son déploiement. Avec leurs formes sinueuses à l'intérieur comme à l'extérieur, les deux pavillons s'insèrent, sans le dominer, dans l'environnement naturel dont ils constituent la porte d'entrée. Les lignes organiques et la conception soignée des détails font de l'ensemble une réussite plastique convaincante. Le jury salue les choix durables opérés par les concepteurs. La réduction de l'empreinte au sol, les mesures techniques limitant la consommation d'énergie ainsi que la sélection du bois de structure et de revêtement traduisent un souci exemplaire de durabilité environnementale. Ce parti pris, en phase avec les valeurs collectives d'aujourd'hui, se conjugue avec un savoir-faire architectural évident, pour aboutir à un projet qui renvoie une forte image d'accomplissement et de sérénité.

### *L'école Baril*

*Birtz Bastien Beaudoin Laforest (Groupe Provencher Roy)*

Le jury a aussi tenu à récompenser le projet de reconstruction de l'école Baril, qui conclut de belle façon un chapitre éprouvant de l'histoire du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Fermée en 2011 pour cause de contamination fongique sévère, puis démolie en 2015, l'école Baril était devenue l'un des tristes symboles du piètre état des écoles québécoises. Le nouvel édifice offre enfin aux élèves de ce quartier défavorisé un environnement propice à l'apprentissage. En conservant le portail d'origine, le projet tisse une continuité entre le patrimoine bâti de ce quartier historique de Montréal et la construction contemporaine. L'espace interstitiel aménagé derrière cette première façade crée un lieu de transition enveloppant entre la rue et le corps principal du bâtiment. En primant ce projet exemplaire sur le plan de la responsabilité sociale, le jury souligne l'apport de l'architecture à la vie démocratique, au moment où le Québec cherche à repenser l'école.

## Prix d'excellence - Bâtiments administratifs

### *Olympe*

#### *BMD Architectes*

Alors que les occasions pour les architectes d'œuvrer hors des grands centres se font rares, le jury a voulu mettre en lumière ce projet réalisé à Rivière-du-Loup pour l'entreprise Premier Tech. Construit selon un échéancier serré, afin de répondre à une croissance rapide de l'entreprise, le bâtiment « Olympe » est de conception simple et efficace. Malgré les brefs délais d'exécution du projet, l'ensemble s'exprime avec caractère et traduit une réflexion architecturale sensible à l'expérience des usagers. L'aménagement intérieur fait le pari de disposer les bureaux à cloisons basses près des fenêtres dans le but d'offrir aux employés une abondante lumière naturelle et de larges vues sur l'extérieur, reléguant les espaces cloisonnés au cœur des étages. Ce projet se démarque par un travail attentif des concepteurs sur les jeux de lumière et par sa signature distinctive.

## Prix d'excellence - Bâtiments commerciaux et industriels

### *Hôtel Monville*

#### *ACDF Architecture*

Cet hôtel du centre-ville montréalais s'est distingué parmi d'autres bâtiments commerciaux et industriels en répondant, dans un langage architectural épuré et soigné, aux contraintes importantes que comporte une construction dans un quartier de haute densité. Les fenêtres légèrement inclinées et leurs cadres en trompe-l'œil, qui misent sur le contraste graphique entre le blanc et le noir, affirment la personnalité propre de la façade, avec un minimum de moyens techniques. En partie basse, le podium méticuleusement composé s'aligne sur celui de l'édifice voisin. L'étude volumétrique a visiblement été menée avec intelligence, aboutissant à une intégration convaincante du bâtiment dans le paysage urbain auquel il contribue désormais. Avec une esthétique contemporaine et un design rationnel, ce projet montre qu'une architecture de qualité est compatible avec des paramètres économiques exigeants.



## **Bâtiments et ensembles résidentiels de type multifamilial**

*Multilogement Berri*

*Architecture Microclimat*

Dans cette catégorie, la cuvée 2019 se caractérise par une abondance de petits plex et une surprenante rareté de grands immeubles à logements. Parmi ces candidatures, le Multilogement Berri a ravi le jury par sa facture à la fois retenue et astucieuse.

Imbriquant trois logements dans un espace restreint à l'arrière d'un lotissement étroit, sans négliger l'apport en éclairage naturel, le projet répond avec ingéniosité au besoin de densification de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal, un quartier quasi saturé où les contraintes de construction sont nombreuses. L'intérêt du projet tient aussi à son langage ludique et novateur, qui convoque plusieurs éléments de l'imaginaire des ruelles montréalaises, dont la clôture en mailles de chaîne et le revêtement en plaques d'acier galvanisé. S'inscrivant dans la volonté collective de densifier l'occupation des zones urbaines, ce projet donne l'exemple par un mode d'intervention prometteur.

## **Prix d'excellence - Bâtiments résidentiels de type unifamilial en milieu urbain**

*Maison J.J. Joubert*

*la SHED architecture*

Ce projet de rénovation rend un hommage bien senti à l'architecture banlieusarde des années 50. Résistant à la tentation de dénaturer la construction existante par une intervention qui l'aurait fait passer à l'arrière-plan, les concepteurs ont habilement magnifié l'élégance du bâtiment d'origine. La façade de briques repeinte en blanc ainsi que les fenêtres pleine hauteur sont mises en valeur par une toiture, des cadrages et d'autres composantes d'acier de couleur noire. À l'intérieur, les panneaux de noyer lisses entretiennent un dialogue avec les murs blancs, accentuant les qualités du plan, d'une cohérence et d'une sophistication remarquables. L'esprit de ce projet raffiné est résolument contemporain, tout en témoignant d'une compréhension profonde et du respect de l'imaginaire qui a présidé à la conception du bâtiment d'origine. Le jury applaudit cette capacité à composer avec les caractéristiques de l'ancien pour le faire entrer dans une nouvelle ère, ce qui constitue un exemple inspirant d'architecture durable.



## **Prix d'excellence - Bâtiments résidentiels de type unifamilial en milieu naturel**

*La Grande Percée*

*Atelier Pierre Thibault*

Le jury a été séduit par cette demeure qui se dépose avec légèreté dans le paysage maritime du Grand-Barachois, au Nouveau-Brunswick. Ses lignes élancées, des longues marches d'escalier longeant le pavillon côté rivage jusqu'à la fine toiture, font écho à l'immense horizon marin que la fenestration pleine hauteur des espaces de vie permet d'embrasser d'un large regard. Côté village, l'opacité du pavillon abritant les chambres délimite une zone de réclusion qui préserve l'intimité des occupants et encadre un espace extérieur inattendu. Le plan savamment élaboré autorise une multitude de parcours parmi des espaces à géométrie variable, où l'on peut tantôt se rassembler autour d'un feu et tantôt s'immerger dans le panorama. Un projet qui se singularise par son minimalisme étudié, son grand respect pour le paysage et sa pertinence d'intervention remarquable.

## **Prix d'excellence - Aménagement intérieur**

*Maison du Parc*

*la SHED architecture*

Derrière le blanc discret qui revêt sa façade de briques typique des maisons bourgeoises du Plateau-Mont-Royal, la Maison du Parc recèle un intérieur spectaculaire. Autour d'un escalier grandiose à la légèreté aérienne s'articulent les espaces de vie marqués par un jeu de contrastes extrêmes entre le blanc et le noir, habilement mis en tension. Ces pièces, dont l'élégance graphique est rehaussée par le foyer et les comptoirs de marbre, forment un écrin quasi muséal pour accueillir le quotidien du couple d'occupants, incluant leurs réceptions. Le projet se caractérise également par un équilibre heureux entre l'ouverture des espaces communs, qui restent nettement délimités par l'alternance des matériaux, et l'intimité préservée dans les pièces à l'étage. L'aménagement du niveau inférieur a également bénéficié d'une attention particulière des architectes. Le jury salue l'audace de la proposition et la virtuosité de son exécution, dont résulte une demeure d'exception qui prend l'expression « art de vivre » au pied de la lettre.



## Prix d'excellence - Mise en valeur du patrimoine

À l'étape des mises en candidature, cette catégorie se subdivisait en deux prix, l'un récompensant la mise en valeur d'une composante patrimoniale, l'autre la qualité de l'ajout contemporain à une telle composante. Le jury a cependant éliminé cette distinction, remettant plutôt deux prix à des projets qui, chacun à leur manière, démontrent une prise en charge exemplaire de la dimension patrimoniale.

### *Manège militaire Voltigeurs de Québec*

#### *A49 / DFS / STGM (consortium)*

La qualité du projet de réhabilitation et d'agrandissement du Manège militaire de Québec, à la suite de l'incendie qui l'a ravagé en 2008, a fait l'unanimité parmi les membres du jury. Par son recours au bois et au cuivre, par la réutilisation des pierres noircies par le temps de même que par le rattachement d'une aile résolument contemporaine à l'édifice patrimonial de style Château, l'intervention manifeste un souci de raconter les chapitres successifs de l'histoire du bâtiment. Elle ne se contente cependant pas de documenter ces épisodes. Elle transcende le legs historique du lieu et redonne celui-ci à la population en ouvrant sa salle multifonctionnelle au public. L'ajout contemporain forme d'ailleurs avec le bâtiment de 1887 un tout équilibré sur le plan volumétrique. Ce projet d'envergure démontre une expertise globale alliant la mise en valeur du patrimoine, la réflexion fructueuse sur le programme architectural et la prise en compte des attentes d'aujourd'hui.

### *Hôtel William Gray*

#### *Béïque, Legault, Thuot Architectes*

Ce projet de construction, de conversion et d'intégration de bâtiments patrimoniaux à un nouvel édifice hôtelier érigé sur un îlot historique du Vieux-Montréal représentait un défi technique d'une rare complexité. Un savoir-faire poussé a été mobilisé afin de mettre en place cinq étages de stationnements sous les deux maisons à statut patrimonial intégrées au nouvel établissement de 127 chambres et suites. Si l'expression architecturale de l'agrandissement n'a pas fait l'unanimité, l'imbrication réussie de l'ancien et du nouveau qui caractérise le projet, le respect des exigences urbanistiques et patrimoniales que comportait cette reconversion ainsi que l'espace incarné que les concepteurs sont arrivés à créer ont su rallier le jury. Le William Gray offre un exemple probant de modernisation et de densification urbaine menées dans le respect du patrimoine bâti.

## Prix d'excellence - Œuvres hors catégorie

### *Immeubles infinis*

#### *Jean-Maxime Labrecque*

À la frontière entre la recherche architecturale pure et l'œuvre d'art immersive, ce projet résolument hors-norme a captivé le jury. Invité à aménager un étage d'une résidence, le concepteur y a construit un intrigant parcours en deux temps. D'habiles jeux de miroirs mis en place dans un couloir et une pièce fermée proposent au visiteur la fascinante illusion de se perdre au milieu d'immeubles dématérialisés se multipliant à l'infini. Le jury salue ce nouveau jalon d'une démarche singulière de réflexion sur l'architecture.



## **Mention en innovation**

*Simons Galeries de la Capitale*

*LEMAYMICHAUD Architecture Design*

Nouvelle cette année, la mention innovation récompense une initiative inspirante en matière d'écoresponsabilité. Au Canada, ce projet est en effet le premier réalisé pour une chaîne de magasins à présenter un bilan carbone neutre. Il y arrive par un éventail de mesures judicieusement coordonnées visant d'une part à réduire sa consommation d'énergie, comme l'éclairage aux DEL, l'abaissement des plafonds et la régulation de la température intérieure par géothermie. Si ces mesures ne sont pas forcément innovantes prises individuellement, il est moins fréquent de les coordonner à des panneaux solaires surmontant les espaces de stationnement et le toit afin de rendre le bâtiment autosuffisant sur le plan énergétique. Le jury salue le leadership que ces choix durables manifestent, en formulant le souhait que cette intervention incite d'autres promoteurs commerciaux à emboîter le pas.

## **Mention en développement durable**

*Pavillon d'accueil du parc Gouin à énergie nette-zéro*

*Birtz Bastien Beaudoin Laforest (Groupe Provencher Roy)*

À l'heure où plus de 260 000 Québécois ont signé le Pacte pour la transition, voilà un projet qui met en œuvre un ensemble concerté de mesures visant à limiter son empreinte écologique. Entre autres solutions adoptées pour faire de ce pavillon d'accueil du parc Basile-Routhier un modèle d'écoresponsabilité, on compte des murs à isolation R-39, un système de gestion des eaux pluviales et des panneaux solaires disposés sur l'abri multifonctionnel adjacent. L'implantation de ce bâtiment à consommation énergétique nette zéro a en outre été pensée de manière à minimiser la coupe d'arbres sur le site riverain. Avec sa conception qui matérialise la mission d'éducation au développement durable du parc, ce projet envoie un message fort d'engagement public en faveur de l'environnement.

